447151-2026 - Hange

Prantsusmaa – Mõõte-, testimis- ja kontrollaparatuuri remondi- ja hooldusteenused – Maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"
OJ S 123/2026 30/06/2026
Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord
Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC
E-posti aadress: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr
Hankija õiguslik vorm: Keskvalitsusasutus
Hankija tegevus: Riigikaitse

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"
Kirjeldus: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande issu d'une procédure négociée avec publicité préalable qui a pour objet le maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"
Menetluse tunnus: 95546e48-e002-49da-b2d6-478d92107ef6
Sisemine tunnus: 26R30040
Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus
Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused
Peamine liigitus (cpv): 50410000 Mõõte-, testimis- ja kontrollaparatuuri remondi- ja hooldusteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik: Prantsusmaa
Kõikjal asjaomases riigis
Lisateave: France métropolitaine

2.1.3. Maksumus

Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 262 500,00 EUR

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: La présente consultation est une procédure négociée avec publicité préalable et mise en concurrence, en application des articles R.2324-3 et R.2361-8 à R.2361-12 du code de la commande publique (CCP). La consultation se déroule en deux phases. Une première

de sélection de candidats et une deuxième de sélection des offres. A l’issue de cette phase candidature, les candidats sélectionnés auront accès en phase offre au dossier de consultation des entreprises (DCE) complet de la consultation.
Õiguslik alus:
Direktiiv 2009/81/EÜ

2.1.6. Kõrvaldamise alused
Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001
Pealkiri: Maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"
Kirjeldus: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande issu d'une procédure négociée avec publicité préalable qui a pour objet le maintien en condition opérationnelle des appareils de mesure électriques et électroniques terrestres "AMEE-T"
Sisemine tunnus: 26R30040

5.1.1. Eesmärk
Lepingu olemus: Teenused
Peamine liigitus (cpv): 50410000 Mõõte-, testimis- ja kontrollaparatuuri remondi- ja hooldusteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht
Riik: Prantsusmaa
Kõikjal asjaomases riigis
Lisateave: France métropolitaine

5.1.3. Eeldatav kestus
Kestus: 84 Kuud

5.1.4. Uuendamine
Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 0

5.1.5. Maksumus
Eeldatav maksumus käibemaksuta: 2 262 500,00 EUR

5.1.6. Üldine teave
Reserveeritud osalemine:
Osalemine ei ole reserveeritud.
Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest
Lisateave: En cas de groupement d'opérateurs économiques au sens de l'article R.2342-12 du CCP, la forme juridique du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché public. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, en qualité de membres de plusieurs groupements. Les groupements ne pourront être constitués ou

modifiés après la date de remise des candidatures. En outre, en cas de restructuration de société, notamment de rachat, de fusion ou d'acquisition ou, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, le groupement peut demander à l'acheteur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation en proposant, le cas échéant, à l'acceptation de l'acheteur, un ou plusieurs nouveaux membres du groupement, sous contractants ou entreprises liées. L'acheteur se prononce sur cette demande après examen de la capacité de l'ensemble des membres du groupement ainsi transformé et, le cas échéant, des sous-contractants ou entreprises liées à son acceptation, au regard des conditions de participation. Les documents exigés aux candidats sont obligatoires, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique (en outre tout candidat ou groupement ne paraissant pas posséder les capacités suffisantes pour obtenir le marché, pourra être rejeté). Pièce 1 : La lettre de candidature : imprimé DC1 modèle du 1er avril 2019 dûment renseigné par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, par l'ensemble des membres du groupement. Pièce 2 : La déclaration du candidat : imprimé DC2 modèle du 1er avril 2019 dûment rempli par le candidat se présentant seul ou, en cas de candidature groupée, un imprimé DC2 rempli par chaque membre du groupement, en prenant soin de renseigner la totalité des rubriques. Nota : Les imprimés réclamés ci-dessus sont ceux en vigueur. Ils peuvent être remplacés par des documents contenant les mêmes informations. ; Pièce 3 : Une liste des principales réalisations effectuées par le candidat individuel ou chaque membre du groupement au cours des trois dernières années portant sur un objet analogue à celui de la présente consultation en indiquant le montant. Le repérage des numéros des pièces contenues dans le dossier doit être prévu par le candidat. L'ensemble des documents doit être rédigé en langue française. Si le candidat transmet des documents en langue étrangère, il doit impérativement joindre une traduction en langue française. Conformément à l'article R.2342-2 du CCP, dans le cas où le candidat voudrait se prévaloir des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, il fournit leur chiffre d'affaires global et/ou spécifique réalisé(s) au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que les documents demandés supra aux candidats justifiant les capacités professionnelles et techniques sur lesquelles le candidat s'appuie. En outre, pour justifier qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché public, le candidat produit un engagement écrit et signé des opérateurs économiques. Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si le candidat n'est pas en mesure, pour une raison justifiée de produire les documents et les références demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique, financière, technique et professionnelle par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. L'acheteur vérifie que l'ensemble des documents demandés au titre de la candidature ont été transmis. Au cas où les pièces demandées sont absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander au candidat de compléter son dossier de candidature. Le cas échéant, l'acheteur peut demander au candidat de compléter ou d'expliquer les documents justificatifs et moyens de preuve fournis ou obtenus. L'acheteur élimine les candidats dont les documents exigés n'ont pas été produits dans le délai fixé. Récapitulatif des cas de rejet d'une candidature : dossier de candidature reçu après l'échéance fixée par l'acheteur, figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence. Dossier de candidature transmis selon des modalités ne respectant pas celles fixées à l'annexe de l'AAPC, ne permettant pas notamment de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité (exemple : transmission par courriel hors « PLACE »). Candidat faisant l'objet d'une interdiction de soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles L. 2341-1 à L. 2341-3 et L. 2341-5 du CCP. Dossier de candidature ne comportant pas toutes les pièces mentionnées dans les conditions de participations, ou comportant des pièces

incomplètes, ou rédigées dans une langue étrangère sans traduction en langue française. Dossier de candidature contenant un virus et si aucune copie de sauvegarde n'a été transmise. Candidat ne présentant manifestement pas les capacités financières, professionnelles et techniques suffisantes pour exécuter le marché public. Candidat d'un pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. Modalités de communication et de transmission des plis pour la consultation. Le candidat doit indiquer dans son dossier de candidature, au sein du DC1 ou équivalent, une adresse de courrier électronique valide, et doit prendre régulièrement connaissance du contenu de cette messagerie en cours de procédure. Il est tenu d'informer l'acheteur de toute modification de cette adresse de courrier électronique en cours de procédure. En effet, pour ses échanges avec les opérateurs économiques, notamment les réponses à leurs questions, les éventuelles demandes de complément de dossier et l'information des candidats retenus et non retenus, l'acheteur communique exclusivement via la messagerie sécurisée de la PLACE. Les courriels sont envoyés par la PLACE depuis l'adresse : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr. L'opérateur économique doit donc prendre le soin de vérifier au préalable que cette adresse électronique soit accessible ou inscrite sur liste blanche pour passer les filtres éventuellement mis en place (serveurs, clients de messagerie, logiciel tiers, anti-spam). Les modalités de transmission des plis électroniques sont précisées dans une notice d'information en annexe de l' AAPC. Les renseignements d'ordre techniques et administratifs peuvent être obtenus uniquement sur demande écrite et doivent être transmis par l'interface de questions de la PLACE 10 jours calendaires avant la date de remise des candidatures. Pour les questions posées ultérieurement, le pouvoir adjudicateur ne sera pas tenu de répondre. Pour accéder à l'interface de questions : sur le site https://www.marches-publics.gouv.fr indiquer la référence de la consultation dans la case "recherche avancée". En cas de difficulté, les opérateurs économiques disposent de guides tutoriels téléchargeables sur la PLACE, d'une FAQ et d'une assistance téléphonique après génération d'un ticket le cas échéant, destinés : à les guider et les aider à utiliser les fonctionnalités de la PLACE à les aider à déposer leurs plis de candidature et d'offres et leurs documents sur cette plateforme.

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

5.1.11. Hankedokumendid

Sihtotstarbeline teabevahetuskanal:

Nimi: PLACE plateforme des achats de l'état
URL: www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Allhangete kohustuslik märkimine: Lepingu osa, mille kohta pakkuja kavatseb sõlmida allhankelepinguid
Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel
Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 06/08/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei
Lepingu täitmisega seotud tingimused: Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande
Rahastamiskord: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versement d'avance, les acomptes et les versements à titre de règlement partiel ou de solde) est conforme aux dispositions des articles L.2391-1 à L.2392-10, R.2391-1 à R.2391-7, R.2391-16 à R.2391-28,

R.2393-24 à R.2393-40 du code de la commande publique. Le délai global de paiement est de 30 jours.
Allhanked:
Töövõtja peab andma teada alltöövõtjatega seotud igast muudatusest lepingu täitmise ajal.

5.1.15. Vahendid
Raamleping:
Raamleping ilmaminikonkursita

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus
Lepitusorganisatsioon: Tribunal administratif de Versailles
Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Versailles
Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.5511 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L.5511-3 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un (31) jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n° 358994).

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001
Ametlik nimi: MINARM/TERRE/SIMMT/DDC
Registreerimisnumber: 15400005300582
Postiaadress: route des docks quartier ingenieur général Jayat CS 30704
Linn: VERSAILLES
Sihtnumber: 78013
Riik – jaotus (NUTS): Yvelines (FR103)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: simmt-ddc.ach.fct@intradef.gouv.fr
Telefon: 0139672724
Internetiaadress: www.marches-publics.gouv.fr
Teabevahetuse lõpp-punkt (URL): www.marches-publics.gouv.fr
Hankija profiil: www.marches-publics.gouv.fr
Selle organisatsiooni rollid:
Hankija

8.1. ORG-0002
Ametlik nimi: Tribunal administratif de Versailles
Postiaadress: 56, avenue de SaintCloud
Linn: VERSAILLES
Sihtnumber: 78011
Riik – jaotus (NUTS): Yvelines (FR103)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: greff.taversailles@juradm.fr
Telefon: 0139205400

Teabevahetuse lõpp-punkt (URL): www.telerecours.fr
Selle organisatsiooni rollid:
Vaidlustusorgan
Lepitusorganisatsioon

8.1. ORG-0000

Ametlik nimi: Publications Office of the European Union
Registreerimisnumber: PUBL
Linn: Luxembourg
Sihtnumber: 2417
Riik – jaotus (NUTS): Luxembourg (LU000)
Riik: Luksemburg
E-posti aadress: ted@publications.europa.eu
Telefon: +352 29291
Internetiaadress: https://op.europa.eu
Selle organisatsiooni rollid:
TED eSender

Teave teate kohta

Teate tunnus/versioon: 98bdfa0a-c8aa-4a5e-88c3-0bb2eb82d8ca - 01
Vormi liik: Hange
Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord
Teate alaliik: 18
Teate saatmise kuupäev: 29/06/2026 07:25:06 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg
Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel
Teate avaldamise number: 447151-2026
ELT S väljaande number: 123/2026
Avaldamise kuupäev: 30/06/2026